

Levée de fonds

Smile fédère deux grands industriels Français pour devenir un incontournable de la Smart City.

Paris, le 20 février 2018 - Smile, acteur référent de l'économie du partage en France, renforce son actionnariat avec MAIF et le groupe Bouygues, via une nouvelle levée de fonds de 1,3 millions d'euros afin d'accélérer son développement sur le marché des villes collaboratives et connectées. L'entreprise poursuit sa croissance avec le même objectif : démocratiser l'acte de partage sous toutes ses formes, maximiser la mutualisation des ressources et faciliter l'entraide locale.

Des investisseurs conquis par les projets de bien-vivre ensemble et les valeurs de Smile

Après une première levée d'amorçage en novembre 2015 auprès de la MAIF via son fonds d'investissement « MAIF AVENIR », Smile annonce aujourd'hui un second tour qui réunit son investisseur historique, la MAIF, le groupe Bouygues via son fonds d'investissement BIRD et un nouveau Family Office. Cette augmentation de capital a été complétée par un financement de la BPI France qui a su reconnaître le caractère innovant des projets que Smile souhaite mettre en place sur 2018.

« Avec cette nouvelle levée de fonds, nous ne faisons décidément pas les choses comme les autres. Accueillir de grandes entreprises françaises plutôt que des fonds d'investissements plus traditionnels, c'est l'assurance de s'inscrire dans la durée et dans le concret des projets que nous allons mener cette année pour développer le bien-vivre ensemble et le lien social partout en France. C'est une approche vertueuse qui va bien à Smile et à ses valeurs », commente **David Rouxel**, Fondateur de Smile.

L'entreprise souhaite grâce à ce nouveau soutien élargir son offre B2B, une offre unique, qui adresse depuis plus d'un an le marché des bailleurs sociaux, des collectivités territoriales, et de tous les acteurs de l'habitat (promoteurs immobiliers, aménageurs) pour contribuer significativement au bien vivre ensemble à l'échelle d'une ville, d'un quartier ou d'une résidence (en savoir plus : www.smile.city).

Cette offre B2B apporte un panel complet de services collaboratifs qui permet aux acteurs de la Smart City de communiquer de manière ciblée, et d'instaurer des démarches participatives (remontées d'anomalies, dialogue citoyen, projets locaux...) ainsi que les réflexes de mutualisation (partage de services et de compétences, alerte en temps-réel, covoiturage entre voisins, prêt de matériel, achats groupés, etc).

Cette levée de fonds permet à Smile de confirmer sa position de leader sur le marché de la ville collaborative et connectée en apportant des outils toujours plus innovants. L'entreprise souhaite devenir un véritable réflexe de bien vivre en communauté sur tout l'hexagone.

« Fort de son engagement à défendre et promouvoir une société plus collaborative, la Maif soutient l'émergence et le développement des services innovants permettant d'ancrer au quotidien les pratiques de partage. C'est dans cette idée que nous renouvelons notre confiance à l'équipe et au projet Smile, porteur de sens et de solutions pour les territoires. La plateforme Smile contribue en effet à ancrer ces pratiques au quotidien, avec simplicité et efficacité ! », précise **Thomas Ollivier**, Responsable Économie Collaborative et Pratiques Émergentes à la MAIF.

« L'équipe BIRD suit Smile depuis l'origine. Nous avons été séduits par sa vision et ses déploiements sur tout le territoire qui apportent les briques humaines et servicielles qui manquent à ces nombreux projets Smart City et de quartiers innovants », indique **Christian Grellier**, Président du fonds BIRD et directeur de l'innovation de Bouygues Immobilier.

De nouvelles fonctionnalités pour dépoussiérer les usages du partage entre voisins

En parallèle de cette levée de fonds et de ses ambitions BtoB, Smiile reste concentré sur son produit grand public qui rassemble près de 400 000 utilisateurs partout en France, et attaque 2018 avec des chiffres illustrant une belle dynamique de croissance : +140% de téléchargements de l'application, + 75% d'utilisateurs actifs, +30% de partages d'objets et de services réalisés, et + 40% de publications (chiffres pour le mois de janvier 2018).

Une fois de plus, Smiile innove avec de nombreuses fonctionnalités pensées pour simplifier et accélérer les partages de proximité et renforcer le lien social. Retenons tout particulièrement les « quick sharing » qui, à la manière de la fameuse application mobile de rencontres *Tinder*, simplifient l'action de l'utilisateur en lui soumettant une série d'objets ou de services à partager. Ce dernier n'aura plus qu'à « swiper » (glisser) à droite ou à gauche pour accepter ou refuser de partager sa perceuse, son lit parapluie pour bébé, ou encore pour informer ses voisins qu'il maîtrise les gestes de premiers secours. Cette fonctionnalité sera également exploitée de manière encore plus contextualisée : lors d'un évènement spécifique, en cas de catastrophe naturelle, depuis un supermarché afin d'effectuer des courses pour ses voisins... une vraie révolution des usages collaboratifs en prévision !

À propos de Smiile

Fondé à Saint Malo en 2014 par David Rouxel, aux côtés d'une équipe de 15 passionnés, le réseau social Smiile aux 400 000 utilisateurs affirme clairement sa mission : faciliter le partage au quotidien. Grâce à lui, les habitants d'un même quartier ou d'une même ville peuvent mutualiser des objets, échanger des services en toute confiance ou encore discuter de leur vie de quartier. Ce réseau génère des économies réelles, réduit les empreintes carbone des foyers, et apporte de nombreux services collaboratifs près de chez soi.

Contact Presse - StoriesOut

Stéphane Néraud - Lucie Misut

sn@storiesout.com - luciemisut@storiesout.com 09 81 86 41 81